



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
QUE DIEU L'ASSISTE**



Discours de SM le Roi à l'occasion du 61^e anniversaire de la révolution du Roi et du peuple

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé, le mercredi 20 août 2014, un discours à la Nation à l'occasion du 61^e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple.

Voici le texte intégral du Discours Royal:

"Louange à Dieu Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 61^e anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple. Ce faisant, nous célébrons non seulement une épopée nationale pour la liberté et l'indépendance, mais également et surtout le renouvellement du pacte pérennisant une révolution vouée à la concrétisation de tes aspirations légitimes et à la consolidation de la position du Maroc comme acteur de poids dans son environnement régional et international.

Depuis Notre accession au Trône, Nous avons veillé à ce que cette communion, née spontanément entre toi et Moi, soit la pierre angulaire pour l'édification d'une société avancée, soudée, accueillante pour tous ses enfants, inspirant à chaque Marocaine et

chaque Marocain la fierté d'y appartenir.

Car, en effet, la patrie appartient à tous. Le devoir commande que tous les Marocains, individuellement et collectivement, s'impliquent fermement et résolument dans la défense de l'unité de leur nation et s'investissent dans le processus de développement de leur pays.

Les Marocains sont un peuple habité par l'ambition d'atteindre les plus hauts sommets et de se mettre au diapason des nations avancées. Mais un tel dessein n'a rien d'un rêve chimérique ou d'une création ex nihilo. Il procède plutôt d'une réalité tangible et s'appuie sur des réalisations concrètes que le Maroc a inscrites à son actif sur la voie de la démocratie et du développement.

Où en est donc le Maroc aujourd'hui ? Dans quelle catégorie peut-on classer l'économie nationale, par rapport à d'autres pays ? Peut-on le considérer comme un pays compétitif, ou le ranger parmi les Etats émergents ?

Chacun sait qu'il n'existe pas un modèle spécifique de pays émergents. Chaque pays poursuit, en matière de développement, un parcours qui lui est propre, selon les ressources humaines, économiques et naturelles dont il dispose, et en fonction de son capital civilisationnel, et des écueils et difficultés qu'il vient à rencontrer.

Mais il est des critères et des atouts qu'il faut faire valoir pour faire partie de cette catégorie de pays émergents. Il s'agit notamment du niveau d'évolution démocratique et institutionnelle, du progrès économique et social, et de l'ouverture régionale et internationale.

Cher peuple,

Comme chacun sait, aucun Etat ne peut passer d'un palier à un autre du jour au lendemain, mais il doit nécessairement capitaliser sur les avancées positives qu'il a accumulées tout au long de son histoire.

Le Maroc, en l'occurrence, offre un véritable modèle en la matière. Il a pu, au cours des quinze dernières années, conforter son cheminement démocratique, tout en consolidant les fondements d'un modèle de développement intégré et durable, porté par l'impératif de lancer des projets structurants, allié à la volonté de promouvoir le développement humain et durable.

En effet, l'économie nationale a connu une transformation profonde dans sa structure et une grande diversification dans ses secteurs productifs. Elle a réalisé un taux de croissance élevé et constant, et a pu maintenir les grands équilibres, en dépit des retombées de la crise économique mondiale.

Les stratégies sectorielles ont permis, à cet égard, de réaliser des résultats concrets qui ont contribué à la clarification de la vision et au repositionnement de l'économie nationale sur le plan régional et international.

Ainsi, par exemple, le Plan Maroc Vert et le Plan Halieutis ont contribué à l'obtention par le Maroc du Prix de la FAO, pour avoir atteint, deux ans avant terme, les objectifs du Millénaire en matière de lutte contre la pauvreté et la faim.

Cette performance tient au fait que les deux plans reposent sur la recherche d'un équilibre entre les grands projets à rendement élevé, et les actions de promotion de l'agriculture vivrière et solidaire et de la pêche artisanale, et eu égard à leur rôle dans l'amélioration et la pérennisation du revenu.

De même, le Plan Emergence Industrielle, qui repose sur une approche intégrée, prévoyant notamment de dispenser une formation professionnelle appropriée, appuyé par le saut qualitatif qu'ont connu le secteur commercial et financier et l'économie numérique, a contribué au renforcement de la position de l'économie nationale au niveau continental.

Si les infrastructures comptent parmi les piliers sur lesquels reposent les économies émergentes, les réalisations que le Maroc a inscrites à son actif dans ce domaine, ont contribué à accroître la compétitivité des entreprises et des produits nationaux.

Dans le même ordre d'idées, l'attractivité de l'économie nationale s'est renforcée grâce aux efforts constants qui sont déployés pour améliorer le climat des affaires, et créer des pôles économiques compétitifs, tel le pôle industriel Meloussa-Tanger.

Nous tenons à exprimer Notre satisfaction quant à la contribution que nombre d'entreprises du secteur privé et d'établissements publics, ont apportée au développement de l'économie nationale, aussi bien en interne qu'à l'extérieur.

L'Office Chérifien des Phosphates constitue à cet égard un véritable modèle au regard de la stratégie nationale et internationale efficace dont il dispose et compte tenu de la vision claire, de la bonne gouvernance et de l'efficacité qui le caractérisent. Tous ces facteurs consacrent l'intégration du Maroc dans le marché mondial des phosphates, ressource qui est devenue un enjeu universel tant elle est étroitement liée à la sécurité alimentaire.

Les économies émergentes tendent à s'appuyer principalement sur le développement durable et l'exploitation judicieuse des opportunités offertes par l'Economie Verte.

Ainsi, le domaine des énergies renouvelables a connu un véritable essor suite aux grands projets que Nous avons lancés, parallèlement à l'adoption de la stratégie d'efficacité énergétique et de la politique ambitieuse de mobilisation des ressources en eau.

A cet égard, le plan marocain d'énergie solaire et éolienne constitue une preuve supplémentaire de notre capacité à relever les défis. S'il en est ainsi, c'est grâce notamment à une vision claire et anticipative, conjuguée à une planification rigoureuse des priorités pressantes, garantissant la satisfaction des besoins énergétiques de notre pays et la réduction de sa dépendance de l'étranger et ce, grâce à une exploitation judicieuse de nos ressources propres en énergies renouvelables.

Le Maroc a certes besoin de faire quelques efforts supplémentaires pour progresser résolument et avec assurance vers l'insertion parmi les Etats émergents. Mais d'ores et déjà sa politique d'ouverture économique l'a conforté dans sa position comme axe d'échanges internationaux.

Cette performance est illustrée par la mise en place de partenariats fructueux, tant avec les pays arabes - en particulier les Etats du Conseil de Coopération du Golfe - qu'avec les pays d'Afrique sub-sahariens, où le Maroc représente le deuxième investisseur en Afrique.

L'on citera également à cet égard, le statut avancé liant le Maroc à l'Union Européenne, et les accords de libre-échange avec un grand nombre d'Etats, dont et au premier chef, les Etats Unis d'Amérique, ainsi que le partenariat stratégique que nous nous employons à approfondir avec la Russie, et le partenariat que nous sommes en train de mettre au point avec la Chine.

Par ailleurs, le Maroc constitue un maillon essentiel dans la

Coopération tripartite et multilatérale, en particulier pour assurer la sécurité, la stabilité et le développement en Afrique.

Cher peuple,

Les acquis et les réalisations engrangés ne devraient pas inciter à l'autosatisfaction. Ils devraient plutôt constituer un motif puissant pour redoubler d'efforts et rester constamment mobilisés.

En effet, soit l'économie marocaine devient une économie émergente grâce à ses potentialités et à la coordination des énergies de toutes ses composantes, soit elle manquera son rendez-vous avec l'Histoire.

Notre modèle de développement a atteint un niveau de maturité qui l'habilite à faire une entrée définitive et méritée dans le concert des pays émergents. Toutefois, les prochaines années seront décisives pour préserver les acquis, corriger les dysfonctionnements et stimuler la croissance et l'investissement.

Alors, ce modèle peut-il progresser, en relevant les défis et en éliminant les obstacles auxquels il est confronté ?

Si les pays s'appuient essentiellement sur la compétitivité de leurs entreprises, notamment celles qui exportent leurs produits vers les marchés mondiaux, l'économie marocaine a enregistré, hélas, un retard significatif en la matière, en raison de l'éparpillement et de la faiblesse du tissu industriel et de la concurrence du secteur informel.

Cette situation appelle la mise en place de groupes forts et d'entreprises puissantes permettant de renforcer la résilience de l'économie nationale, tant pour faire face à la concurrence

internationale que pour tisser des partenariats avec les petites entreprises à même de favoriser le développement au niveau national.

Se doter de ressources humaines qualifiées est un préalable majeur pour rehausser la compétitivité et répondre ainsi aux exigences du développement et du marché de l'emploi et pour accompagner la progression et la diversification que connaît l'économie nationale.

Comme tout le monde le sait, la bonne gouvernance est la clé de réussite de toute réforme. Elle est essentielle à la réalisation des objectifs de toute stratégie.

Dans quelle mesure le système de gouvernance actuel dans les secteurs productifs marocains peut-il contribuer à la mise à niveau et au développement de l'économie nationale ?

Il est vrai que l'objectif de rejoindre les pays émergents ne peut se concrétiser que si l'on continue à améliorer le climat des affaires, notamment en allant de l'avant dans la réforme de la Justice et de l'Administration, la lutte contre la prévarication et la moralisation de la vie publique. Nous estimons que cette tâche est une responsabilité qui incombe à toute la société, citoyens et associations, et qu'elle n'est pas du seul ressort de l'Etat.

Il convient aussi de renforcer le rôle stratégique de l'Etat en matière de régulation et d'organisation et d'engager avec audace les grandes réformes, notamment en matière de régimes de retraite et de fiscalité, tout en veillant à poursuivre l'application des règles de bonne gouvernance dans tous les secteurs.

Cher peuple,

Le processus de développement de certains pays émergents se caractérise par l'apparition de symptômes négatifs illustrés par le creusement des écarts entre les couches sociales.

C'est pourquoi Nous veillons à ce que le développement économique aille de pair avec l'amélioration des conditions de vie du citoyen marocain.

En effet, Nous ne voulons pas d'un Maroc à deux vitesses : Des riches qui bénéficient des fruits de la croissance et s'enrichissent davantage ; et des pauvres restés en dehors de la dynamique de développement et exposés à plus de pauvreté et de privation.

C'est dans cet esprit que s'inscrivent les programmes de l'Initiative nationale pour le Développement humain, expérience dont plusieurs pays ont exprimé le souhait de profiter, ainsi que le volet social des plans sectoriels qui attachent un intérêt particulier au développement local et humain.

Nous avons tenu à mettre en évidence et confirmer la réputation des Marocains connus pour leur sérieux et leur dévouement au travail. En effet, nos citoyens ont démontré leur capacité à donner et à créer, dès lors qu'ils disposent des moyens nécessaires et des conditions idoines pour entreprendre n'importe quelle action, de n'importe quelle nature, petite ou grande, intellectuelle ou manuelle, et ce, en dépit du fléau du chômage.

L'élément humain reste la vraie richesse du Maroc et l'une des composantes essentielles de son capital immatériel. Nous avons appelé dans le Discours du Trône à quantifier et à valoriser ce capital, compte tenu de la place qui lui revient dans l'impulsion de tous les chantiers et de toutes les réformes et en matière d'insertion dans l'économie de la connaissance.

Le progrès réalisé par le Maroc n'est pas dû au hasard. Il est le résultat d'une vision claire et de stratégies rigoureuses, et des efforts et des sacrifices consentis par tous les Marocains.

A cet égard, Nous saluons les gouvernements qui se sont succédés jusqu'à présent pour le patriotisme sincère et le sens élevé des responsabilités dont ils ont fait preuve dans la gestion des affaires du pays.

Nous rendons également hommage au rôle clé joué par les entreprises citoyennes dans l'impulsion du développement économique et social du pays.

Nous nous félicitons également du rôle croissant des organisations de la société civile, et de leur participation efficiente à la dynamique de développement.

Nous rendons un hommage particulier aux partis politiques et aux syndicats sérieux que la Constitution a consacrés comme acteurs clés et incontournables au sein de l'Etat et de la société, compte tenu de leur capital de militantisme, et au vu du patriotisme sincère et du civisme responsable dont ils font preuve dans le traitement des questions majeures de la Nation.

Nous adressons l'expression de nos remerciements à toutes les organisations syndicales pour le rôle majeur qu'elles ont joué, au cours des 15 dernières années, dans la consolidation de la paix sociale comprise au sens large, sans pour autant renoncer à leurs principes constants, en s'attelant à défendre les droits et les intérêts sociaux et économiques de la classe ouvrière.

Aussi, il Nous a été donné d'accéder à la requête qui Nous a été soumise par les organisations syndicales concernant leur

représentation au sein de la Chambre des Conseillers, laquelle s'apparentait, dans la première version du projet de la nouvelle Constitution, à une chambre réservée uniquement aux représentants des collectivités territoriales.

Nous avons à cœur de voir ces organisations continuer à jouer le rôle qui leur incombe dans la société et en matière de développement. Elles se doivent de remplir les obligations nationales qui leur échoient en matière d'édification, de réforme et de consolidation de la paix sociale, et ce, au même titre qu'elles jouissent des droits que leur confère la loi.

Nous tenons, par ailleurs, à rendre hommage aux professionnels de l'Enseignement, hommes et femmes, notamment ceux exerçant en milieu rural, pour leurs efforts dédiés à la formation de générations de cadres qualifiés ayant apporté leur contribution à la mise en œuvre des chantiers de développement. Nous les saluons également pour leurs sacrifices en faveur de l'éducation des générations montantes.

Cher peuple,

Gagner le pari de rattraper les pays émergents n'est pas impossible, quand bien même cette entreprise recèle de nombreuses difficultés et de multiples défis.

Le Maroc, grâce en soient rendues à Dieu, dispose, pour relever ces défis, de toutes les potentialités nécessaires, avec, au premier chef, sa jeunesse lucide et responsable.

Nous sommes convaincu qu'en vertu du patriotisme, des valeurs de citoyenneté constructive et du génie créateur qui les caractérisent, nos jeunes, filles et garçons, sont aptes à contribuer au développement de leur pays et à relever les défis liés à son entrée au

club des pays émergents.

Ainsi, nous continuons tous à porter le flambeau de la Révolution renouvelée du Roi et du peuple, forts d'une symbiose indissoluble entre les composantes de la Nation, et constamment fidèles à la mémoire immaculée de Son Glorieux Héros, Notre Grand-Père, feu Sa Majesté le Roi Mohammed V et de son compagnon de lutte, Notre illustre Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu les ait en Sa sainte miséricorde, et au souvenir des valeureux martyrs de la Résistance et de la Libération.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wa barakatouh".

(MAP-20/08/2014)